

Perspectives

Juin 2016 - n°18

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NABORIEN

REPORTAGES



Le groupe Hess sur
la VAC en 2018

À LA UNE



Covoiturage :
succès mérité

TRI DES DÉCHETS

Les enfants montrent la voie

www.paysnaborien.com



Edito

Le défi d'une continuité repensée



Le 7 janvier dernier, Dominique Steichen, le maire de Valmont devait nous quitter. Avec lui devait aussi disparaître une forte personnalité de la

communauté de communes du Pays Naborien. Nul besoin de dire à quel point il manque dans le paysage politique local tant il s'impliquait dans le tissu social, économique et environnemental. Reprendre ses dossiers est aujourd'hui une véritable gageure et j'ai accepté, sur proposition du président de l'intercommunalité, de relever le défi d'une continuité repensée et adaptée dans les domaines de l'environnement et de la communication.

Vous le découvrirez dans ce numéro, la communauté de communes est toujours aussi active en matière de développement économique avec l'arrivée annoncée d'un centre de reconditionnement automobile du Groupe Hess sur la VAC d'ici à 2018 ou encore le succès de la 9^e édition du Symposium du PPE au Centre Pierre-Messmer à Saint-Avoid qui a vu également le Composite Park récompenser d'un Award.

À noter également que le dossier de notre magazine est consacré à l'avènement de la Loi Notre qui, sur le plan local, prévoit un agrandissement de l'intercommunalité. La fusion envisagée avec la communauté de communes du Centre Mosellan, nous permettra de devenir communauté d'agglomération. À l'heure des baisses successives des dotations de l'État, l'Union fera plus que jamais la Force.

Frédéric Muller
Vice-président de la communauté
de communes du Pays Naborien

Sommaire

À la une

3



Reportages

4-10



Le grand angle

11



L'enquête

12-13



La vie de nos communes

14-15



Diesen



Macheren

N°18 - Juin 2016. Perspectives, le magazine du Pays Naborien. Directeur de la publication : M. André Wojciechowski, Président de la CCPN. Rédacteur en chef : M. Frédéric Muller, Vice-Président de la CCPN. Ont collaboré à ce numéro : M. Frédéric Muller, M. Jean-Pierre Bies, M. Aloyse Laurent, Mme Nathalie Salas, Mme Giovanna Boyon, M. Jean-Pierre Montalbano. Conception éditoriale et graphique : Evicom - 03 87 00 69 29 - contact@agence-evicom.fr - Rédaction : Vivian Peiffer / Guillaume Quignon - Impression : Interprint - Photos : Éric Zell / Evicom - CCPN. Dépôt légal : à parution.



IMPRIM'VERT®

PARKING COVOITURAGE

Succès mérité

RÉALISÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NABORIEN, LE PARKING DE COVOITURAGE, SITUÉ À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DES DESSERTES AUTOROUTIÈRES, EST UN VRAI SUCCÈS. RETOUR SUR CET INVESTISSEMENT JUDICIEUX À TRAVERS LE TÉMOIGNAGE DE QUATRE UTILISATEURS.

CYRIL PIVEC – ÉTUDIANT, 20 ANS

« L'aspect économique prime »

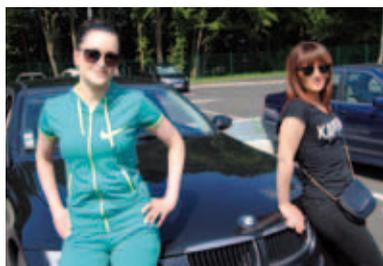


« Habitant du secteur de Forbach, le parking de covoiturage a immédiatement été une solution pour mes déplacements quotidiens vers Metz et Nancy. Grâce à ce point central à proximité immédiate des dessertes autoroutières, on a, dans un premier temps, covoituré à deux avec un de mes amis naboriens. Puis la communauté s'est vite

agrandie, à tel point que nous sommes cinq aujourd'hui ! Soit pile le nombre de trajets quotidien que nous effectuons vers l'Université à Nancy ou en stage à Metz. Du coup, l'aspect économique a primé car à chaque fois, c'est l'un de nous cinq qui prend sa voiture. On ne peut plus s'en passer ! »

FARIDA KENDOSSI & CORALIE HERRMANN – FUTURES AIDES-SOIGNANTES

« Un endroit rassurant »



Utilisatrices du parking depuis sa mise en place, Farida et Coralie effectuent cinq fois par semaine les allers-retours entre Metz et Saint-Avold. « Avant, on se garait sur la zone industrielle, à la Halle aux Vêtements. Avoir un parking dédié, c'est bien mieux », précise

d'emblée Farida qui réside à Creutzwald. « Il y a bien sûr la proximité de l'autoroute », ajoute Coralie et « la sécurité », renchérit Farida, « grâce aux caméras de vidéo-surveillance. Puis il y a toujours du monde. C'est rassurant ».

ALINE TESTA – ÉTUDIANTE, 21 ANS

« Il n'y a pas de raison de s'en priver ! »



« Depuis le début de l'année, j'utilise l'aire de covoiturage de Saint-Avold. Idéalement située car proche des entrées d'autoroute, elle me permet de réaliser des économies car le péage à proximité et les frais liés à la voiture sont élevés. Ici, le parking, en plus d'être gratuit, est sécurisé par des caméras.

De plus, le covoiturage permet à tous de faire un geste pour préserver l'environnement. J'ai déjà effectué de nombreux trajets, pour me rendre à Metz, en Allemagne ou plus loin, et j'y ai rencontré des personnes très agréables, vivant près de chez moi. C'est une façon de rouler autrement, plus sympathique que les transports en commun. Le fait de réaliser le voyage à plusieurs permet de passer un moment ensemble tout en rendant les trajets plus plaisants et plus rapides. Il y a une réelle notion de partage, on discute, chacun raconte ses anecdotes. Enfin, le covoiturage est idéal pour faire des économies. Il n'y a pas de raison de s'en priver ! »

La VAC à l'heure de l'auto

D'ici au 1^{er} janvier 2018, la communauté de communes du Pays Naborien accueillera sur la zone de la Vente au Carreau, un centre de reconditionnement automobile issu du Groupe Hess. Zoom sur le projet avec Alain Audenino, directeur des opérations.

18 marques automobiles représentées, des concessions partout dans le Grand Est – de Strasbourg à Reims en passant par Sedan, Charleville-Mézières mais aussi Mulhouse, Belfort, Besançon ou Metz et Saint-Avold – deux labels véhicules d'occasion (Primocar et Veodrome)... Le moins que l'on puisse dire, c'est que le Groupe Hess est largement représenté sur le nouveau territoire qu'il convient désormais d'appeler Grand Est. Un acteur fort du secteur automobile, présent depuis 1946 et qui ne cesse de croître. Un acteur majeur qui a aussi choisi comme nouveau territoire de développement, le Pays Naborien. En effet, le groupe qui avait racheté en 2012 la concession Renault, a su tisser de bonnes relations avec André Wojciechowski, le président de la communauté de communes. « *Il a toujours prêté une oreille attentive aux projets du groupe, précise d'emblée Alain Audenino, directeur des opérations au sein du Groupe Hess. Notamment lorsque nous étions à la recherche d'un grand terrain pour accueillir notre centre de reconditionnement.* » Un projet d'envergure dont l'objectif est de reconditionner 10 000 voitures par an qui « *concernent à la fois les 18 marques du groupe*



automobiles et les deux labels véhicules d'occasion. Pour chacune des voitures, nous effectuerons une expertise approfondie, un contrôle qualité strict et engagerons les réparations mécaniques et cosmétiques nécessaires avant qu'elles ne repartent dans chacun de nos 44 points de vente respectifs.

Montée en puissance sur 3 ans

Plusieurs régions étaient en lice pour accueillir ce centre de conditionnement inédit. C'est la Lorraine qui a été choisie et plus particulièrement le site de la Vente au Carreau à Saint-Avold. « *Le positionnement géostratégique du terrain, à proximité immédiate des dessertes autoroutières, a joué un grand rôle dans notre prise de décision. Autre atout qui a joué en faveur du Pays Naborien : l'excellence des relations entretenues avec la collectivité. Techniquement, on nous a clairement facilité les démarches et nous sommes bien entourés.* » La structure de 5 000 m² qui se trouvera sur une emprise foncière de 60 000 m² – « *une surface qui sera dévolue au stockage des véhicules* » – devrait accueillir 2 000 voitures. « *Le projet sera également porteur d'emplois, 70 au total échelonnés sur trois ans. De nombreux métiers seront concernés.* » Les besoins seront variés : des logisticiens pour réceptionner les véhicules, des experts automobiles, des magasiniers, des chefs d'atelier, des mécaniciens, des carrossiers-peintres, des administratifs mais aussi des préparateurs esthétiques et des photographes, « *capables de mettre les produits en valeur sur nos sites Internet* ». Le Groupe Hess table sur une montée en puissance étalée sur trois ans. « *La vitesse de sortie moyenne des véhicules sera de l'ordre de 80 voitures par semaine la première année, 160 la deuxième année avant d'atteindre le chiffre de 230 la troisième année.* » La première pierre du bâtiment devrait être posée en juin 2017 pour un démarrage effectif de l'activité le 1^{er} janvier 2018.

Le projet en chiffres

Un centre de conditionnement de 5 000 m² sur une emprise foncière de 60 000 m²

70 emplois prévus

Une capacité d'accueil de 2 000 voitures

Un objectif annuel de 10 000 voitures reconditionnées

CHANTIERS D'INSERTION

L'expérience de la réussite

Une équipe de dix stagiaires dirigée par un encadrant d'EFIC Formation* est appelée au gré des demandes des communes membres, à effectuer des travaux de second œuvre (peinture, etc). Tel est le principe des chantiers d'insertion communautaires lancés à l'initiative du président Wojciechowski il y a quatre ans. « Nos chantiers d'insertion permettent à tout un chacun de retrouver confiance en soi par l'expérience de la réussite, de développer des compétences et de s'engager dans une dynamique d'insertion ». Après 8 chantiers** menés à leur terme l'année dernière, ce ne sont pas moins de 5 chantiers déjà qui sont en cours en 2016 avec notamment la peinture de certaines façades de la piscine communautaire de Saint-Avold, un logement communal à Porcellette, la façade extérieure de l'office de tourisme de Saint-Avold ou encore la suite du Centre Marcel-Martin à Folschviller. « C'est un partenariat gagnant-gagnant dans la mesure où l'opération permet à des personnes en difficulté de se remettre le pied à l'étrier. Quant à nos communes, elles bénéficient de coûts de travaux réduits car c'est la communauté de communes qui fournit la main-d'œuvre. Elles ont complètement adhéré à la démarche », conclut le président.

*Entreprise de formation pour l'insertion par le compagnonnage.

** École Lamartine, Centre Marcel Martin et transformateurs ERDF (Folschviller), Gare SNCF (Valmont), gymnase Crusem et centre équestre (Saint-Avold), presbytère (L'Hôpital) et école (Carling).



L'école de Carling, l'un des chantiers effectués cette année...



... tout comme l'Office de Tourisme à Saint-Avold.

TROIS QUESTIONS À...

Patrick Morel

Responsable EFIC Formation

Depuis combien de temps vous occupez-vous des chantiers sur le territoire du Pays Naborien ?

Nous travaillons depuis 2008 avec la ville de Saint-Avold avant d'avoir l'opportunité en 2012 de collaborer avec l'ensemble des communes membres de la communauté de communes du Pays Naborien.

Combien de personnes ont obtenu un emploi suite à leur formation ? Quels sont les postes occupés ?

Sur les 20 personnes en formation chaque année, nous pouvons établir une moyenne de 12,5 % d'entre elles qui sortent des chantiers avec un contrat à durée indéterminée, 25 % avec un contrat à durée déterminée et 25 autres continuent une formation qualifiante. Les postes

représentés sont divers et variés : les personnes concernées s'orientent dans les domaines du BTP, de la production, de la vente mais aussi dans la préparation pharmacologique par exemple.

Quelles sont les retombées positives de ces formations ?

Il y a une vraie reconnaissance de leur travail par les communes. Puis nous effectuons un suivi rigoureux sur une année complète, ce qui nous permet de cerner les contours du projet professionnel de la personne. Pour la majorité des jeunes, ça se passe bien mais d'autres adhèrent moins au dispositif. En effet, il faut parfois apprendre le respect des horaires, des consignes pour aider à l'insertion en entreprise.

CRAY VALLEY

Un modèle d'anticipation

Dans le cadre du projet d'avenir de Total annoncé en septembre 2013, Cray Valley, leader mondial des résines d'hydrocarbures a implanté son siège européen, son centre de R&D et deux unités de production sur la plate-forme de Carling-Saint-Avold. Présentation.

Concevoir des résines innovantes pour répondre aux challenges techniques et commerciaux des industriels dans le secteur des adhésifs, des caoutchoucs et autres marchés de spécialités tel est en substance l'objectif des activités de Cray Valley. « Ici, nous créons des solutions techniques innovantes répondant aux besoins actuels ou futurs de nos clients. Nous sommes constamment dans l'anticipation », a résumé Alain Drexler, directeur de Cray Valley Europe. L'unité de production de Carling - Saint-Avold qui fabriquait jusqu'à l'été dernier des résines Norsolène a subi une profonde transformation. Cet atelier produit désormais des résines ClearTack®, utilisées dans les additifs de hautes performances. « En novembre 2016, notre deuxième unité de fabrication, en construction actuellement, produira de résines Ricon® et Krasol®. Elles permettront aux producteurs de pneumatiques d'améliorer la performance de leurs produits en conférant des meilleures propriétés d'adhésion, de longévité ou de freinage, aux fabricants de caoutchoucs de proposer des produits plus résistants à la température et aux intempéries, mais également des résines pour des applications de haute technologie comme les écrans tactiles ou des Smartphones. » Une activité de pointe qui permet à la plateforme de Carling-Saint-Avold d'envisager l'avenir avec sérénité.



© Serge Thourret - Le Républicain Lorrain

« Pour la première fois, nous avons eu l'opportunité de rassembler sur un même site la direction, la R&D, la supply chain et les unités de production. C'est un vrai atout pour Cray Valley et ses clients. » D'autant plus que le site a été choisi à la fois pour son savoir-faire d'industriel de la chimie mais aussi pour sa situation géographique idéale, à proximité de ses grands clients (hautes technologie, automobile...) implantés dans le Grand Est mais aussi en Allemagne et au Benelux.

LE CHIFFRE

223



C'est le nombre de places disponibles sur le nouveau parking aménagé sur la zone de Furst à Folschviller. Destiné au personnel du parc d'activités, le parking qui a été financé de manière tripartite (communauté de communes, conseil départemental et Neuhauser) pour un montant de 352 016 € TTC, est opérationnel depuis la fin du mois de juin.

CHEMESIS

Attirer de nouveaux investisseurs

La plateforme industrielle de Carling-Saint-Avold se dote d'une nouvelle identité. Créée par l'association des industriels de la plateforme de Carling - Saint-Avold (AIPCSA), Chemiesis est orientée vers la chimie de spécialité à forte valeur ajoutée, l'énergie et les matériaux innovants tels que les polymères techniques. Chemiesis propose deux sites complémentaires : la plateforme industrielle classée Seveso où sont installées 8 entreprises et un parc d'activités technologiques, et le Composite Park de Porcellette. Elle accueille des activités industrielles, de recherche et de développement. Selon Christophe Gerondeau, président de l'AIPCSA, « cette nouvelle identité permet de renforcer l'attrait de la plateforme auprès de nouveaux investisseurs et industriels, par une identification propre et distinctive. Chemiesis développe une offre marketing diversifiée en proposant à la fois une installation simple et rapide, des utilités et des services industriels compétitifs et enfin une culture de l'innovation comme facteur clé de développement. Cette nouvelle identité repose aussi sur une offre différenciante, volontaire, fédératrice et dynamique ». La plateforme, aujourd'hui, emploie près de 5 000 salariés (industriels et sous-traitants) et ses activités s'étendent sur une superficie d'environ 600 ha.

Catalyseur d'innovation

Grâce à l'Institut de recherche technologique matériaux métallurgie procédés (IRT-M2P), le Composite Park de Porcellette va devenir un centre national de l'innovation de la filière automobile pour l'allègement des pièces de structures automobiles en composites. Explications.

C'est un institut de recherche unique en France qui a démarré début 2016 ses activités composites dans un bâtiment de 500 m², mis à disposition par la communauté de communes du Pays Naborien. L'IRT y a installé une ligne pilote unique en France pour la fabrication de composites à haute cadence (moins de 2 minutes) pour la filière automobile. D'un budget global d'environ 12 M€ sur 5 ans, ce projet permettra de développer des solutions technologiques innovantes pour la réalisation industrielle de pièces de structures composites liées à l'allègement des automobiles. Les partenaires techniques et financiers de ce projet sont les plus grands noms de l'automobile française, fabricants et équipementiers. En effet, les enjeux sont multiples. D'abord, il s'agira de renforcer le positionnement de la collectivité comme territoire national de référence dans les matériaux composites et leur mise en forme grâce à la notoriété croissante de l'institut de soudure composite, du PPE et de l'IRT, déjà importante vis-à-vis des industriels de l'automobile et de l'aéronautique. Ensuite, de répondre efficacement et rapidement à une problématique mondiale de l'industrie automobile d'allègement du poids des automobiles pour réduire les émissions de CO₂. Enfin, de générer l'innovation et les retombées économiques autour de ce domaine de recherche et d'innovation technologique en se donnant les moyens de créer des ou d'attirer des structures de production. Les industriels du secteur automobile poussent très fort au démarrage rapide des installations pour que ce projet puisse se réaliser dans ce contexte où la rapidité est primordiale compte-tenu de la concurrence internationale forte sur les matériaux composites.



ZOOM SUR...

Le symposium



De gauche à droite : Sylvain De Lescazes, Président de l'Institut de soudure, Jean-Pierre Cauchois, directeur de la plateforme Composite et André Wojciechowski, président de la communauté de communes.

Le 8 et 9 juin 2016 s'est tenu le 9^e Symposium du PPE au Centre Pierre-Messmer de Saint-Avold. Une édition qui également passée par la visite de toutes les installations uniques du Composite Park à Porcellette. 300 industriels essentiellement de l'automobile ont

visité l'IRTM2P mais aussi Composite Integrity ou encore le laboratoire de l'Institut de soudure. Cette année, l'accent a été mis sur les composites de l'automobile qui doit permettre l'allègement des véhicules. Lors de son allocution, le président Wojciechowski a souhaité « remercier tous ceux qui contribuent au développement du Composite Park notamment l'IRT M2P, l'Institut de soudure groupe, Iseetech, Compose Tech Industrie et l'Université de Lorraine. Sans oublier non plus Total qui accompagne notre territoire et nous apporte un soutien indispensable depuis le début de ce projet ». À noter qu'à l'occasion de ce 9^e symposium, le Composite Park a obtenu un Award Honorary.

Des actions concrètes sur le terrain



Multiflux

Démarré en novembre 2013 sur le territoire communautaire, le principe du multiflux n'a désormais plus aucun secret pour personne. Ce dispositif distingue trois fractions de déchets afin de pouvoir les diriger vers les installations de traitement adéquates. Ainsi, à chacune des fractions est associée une couleur de sac : le vert pour les biodéchets, l'orange pour les recyclables et le bleu pour les résiduels (ordures ménagères). Dans cette optique, si le multiflux a été désormais mis en place sur l'ensemble du Pays Naborien, le sujet a nécessité une bonne dose de pédagogie. En effet, la communauté de communes a, par exemple, mis en place un agent relais avec les bailleurs sociaux. Un ambassadeur du tri se déplace sur le terrain de sorte à établir un contact privilégié avec les concierges pour apporter des réponses concrètes aux questions que se posent les usagers. De la même façon, la communauté de communes a beaucoup insisté sur la communication en instituant une campagne d'affichage à l'entrée des immeubles collectifs et en initiant un publipostage personnalisé afin que les habitants viennent chercher leur équipement multiflux. À noter que dans ce cadre, chaque habitant des communes concernées par le multiflux, a la possibilité de se rendre à n'importe quelle permanence du Sydeme en Moselle-Est pour se fournir en sacs. (<http://www.sydeme.fr>). La collectivité s'est aussi intéressée aux besoins des professionnels en effectuant un travail pointu de recensement en fonction de leur production de déchet. « Ce travail de fond a été réalisé pour que le passage au multiflux se déroule sans problème majeur », précise le président de la CCPN.

Le jeune public a également été sollicité. « Il est indispensable que chaque enfant, sur

DÉCHETS MÉNAGERS

Si la compétence des ordures ménagères est un sujet qui soulève quelques remous, la communauté de communes du Pays Naborien s'y investit fortement avec un seul objectif : rendre un service optimal à l'ensemble des habitants. Explications.

L'ensemble du territoire naborien, soit sensibilisé au tri. » Ainsi, un ambassadeur au sein de l'intercommunalité a été affecté à cette tâche et est intervenu dans toutes les écoles (*notre photo*). Autant d'actions qui ont pour objectif d'éviter les défauts qui seraient de nature à réduire les soutiens attribués par les éco-organismes

Les encombrants

Dès 2012, la communauté de communes s'est rendue compte qu'il n'y avait que très peu de dépôt d'encombrants dans les petites communes. De fait, elle a institué au mois de juin de la même année, un système de collecte des encombrants sur rendez-vous. Au vu des résultats encourageants, l'initiative a été déployée sur les autres communes : Porcellette, Lachambre et Altviller en octobre 2015 suivies de Diesien et Folschviller en décembre de la même année. À l'automne, ce sera au tour de Carling d'entrer dans le dispositif. Toutefois, il subsiste des zones à Saint-Avold, L'Hôpital et Macheren où il n'y a pas de modification. Attention, tous les déchets relevant du D3E* doivent être impérativement amenés en déchèterie.

Les colonnes verticales

Dès 2011, plusieurs bailleurs ont souhaité engager une réflexion sur les modes de dépose des déchets. Ce projet a débouché sur la mise en place de colonnes destinées à remplacer les bacs roulants. La première tranche de 15 colonnes a démarré en 2015 sur les rues Pré aux Moines, Philippe Bonder et Léopold Durand avec Néolia. À partir du mois de septembre, une autre tranche de 15 colonnes sera réalisée rues Jacques Cartier et Saint-Exupéry avec la SNI Sainte-Barbe.

*Produits électriques et électroniques en fin de vie.

COMPLEXE NAUTIQUE DU PAYS NABORIEN

La piscine fait peau neuve

Cette année, la piscine communautaire a bénéficié d'un rajeunissement de sa façade. Détail des travaux.

Vous n'avez pas pu le manquer si vous êtes passé dans le quartier de la piscine de Saint-Avold. Le Complexe Nautique du Pays Naborien s'est refait une beauté. Toutes les façades extérieures ont été reprises, nettoyées et repeintes pour donner un nouvel aspect à l'établissement. « Nous avons renforcé l'isolation du bâtiment pour éviter des soucis de condensation à l'intérieur du Complexe et pour favoriser les économies d'énergie », explique Patrick Funfschilling, le directeur de la piscine. Les travaux, qui ont été confiés aux entreprises Akbas et Confibat, se sont terminés à la fin du mois d'avril et ont engendré un coût avoisinant les 200 000 € HT. « Des personnes du chantier d'insertion EFIC ont contribué à la réalisation des travaux de peinture, ainsi que des agents de la communauté de communes et des membres du personnel du Complexe Nautique. Tout le monde a œuvré. ». Enfin, et pour finaliser ces travaux d'embellissement du bâtiment, des travaux d'aménagement de l'entrée du Complexe Nautique vont être effectués par l'entreprise Lehnhard Jardinerie. Sans compter la vidange, le nettoyage et le remplissage des bassins extérieurs, une réfection des goulottes de débordement du grand bassin extérieur (système permettant l'évacuation de l'eau et favorisant un meilleur écrémage du bassin) a été effectuée.



FONDS D'INTERVENTION POUR LES SERVICES, L'ARTISANAT ET LE COMMERCE

Le FISAC, pour qui, pour quoi ?

Le FISAC est un fonds, alimenté par une dotation budgétaire, allouée par l'État, pour permettre aux commerces de s'adapter aux évolutions de leur secteur d'activité, d'améliorer les conditions d'accueil dans les magasins de centre-ville : rénovation de vitrines, éclairage, modernisation des locaux, aménagements facilitant l'accueil des PMR (personnes à mobilité réduite)... La Fédération des commerçants et artisans du Pays Naborien, en partenariat avec la communauté de communes du Pays Naborien a déposé en juin 2014, auprès des services de l'État, un dossier 2^e tranche FISAC.

Les partenaires peuvent aujourd'hui se féliciter, après de nombreuses relances, auprès des ministères concernés, de l'octroi par l'État d'une subvention. Elle vient compléter la participation de la communauté de communes, permettant à de nombreux commerçants de réaliser les travaux qui rendront le commerce de centre-ville plus attractif encore. Les règles du FISAC imposent un financement à parts égales entre l'État et la collectivité. « La 2^e tranche FISAC a débuté et les dossiers de candidature sont à la disposition des commerçants », explique Danielle Bertaux, présidente de La Fédération des commerçants et artisans du Pays Naborien. Les dossiers sont accessibles directement à la Boutique La Lingerie, 53 Rue Hirschauer à Saint-Avold ou par l'intermédiaire de Florent Diana au 06 58 91 07 08. Les dossiers complets seront soumis à l'examen de la commission d'attribution dans leur ordre d'arrivée. L'enveloppe dédiée n'étant pas extensible, les subventions ne pourront être accordées que dans la limite des fonds disponibles.

La 3^e édition en bonne marche



SALON DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Du 23 au 25 septembre prochain, la salle Agora de Saint-Avold et le champ de foire de Saint-Avold accueillera la troisième édition du Salon de l'agriculture et de l'alimentation organisé par la communauté de communes du Pays Naborien. « Le Pays Naborien, côté champs... » fait son retour après deux éditions à succès qui ont vu plus de 20 000 visiteurs (20 000 en 2014 et 23 000 en 2015) aller à la rencontre d'un grand marché agricole tenu par des fournisseurs et producteurs locaux. Ceux-ci proposent de nombreuses dégustations : charcuterie, fromages, miel, escargots, vins, huiles, pains... Le Salon permet la rencontre entre producteurs et consommateurs, avec les explications des processus de production. Le meilleur artisan de France sera notamment présent au stand de la Fédération des boulangers de France. L'entrée est gratuite. Venez nombreux.

Le salon de l'agriculture à Saint-Avold, du 23 au 25 septembre à l'Agora de Saint-Avold. Entrée gratuite. Horaires : de 10 heures à 19 heures.

CHEMINS DE RANDONNÉE

L'aménagement se poursuit

Dans la dynamique des actions menées en faveur du développement touristique, la communauté de communes a mis en place un réseau d'itinéraires de randonnée et de découverte du Pays Naborien. Le chemin de randonnée faisant la liaison Diesen-Porcelette à L'Hôpital est d'ailleurs en cours d'aménagement. Une portion du chemin, qui traverse la commune de Carling, est soumise à la signature d'une convention avec la SNCF, propriétaire de cette portion. L'exploitation par la communauté de communes de cette partie permettra à l'intercommunalité de pouvoir réaliser la première tranche du chemin de randonnée. La deuxième tranche des travaux concernera le déboisement du futur chemin. Le coût de l'aménagement sera de 4 718 € HT. D'autre part, le chemin du Weihergraben, reliant Altviller et Lachambre, a subi une inondation sur près de 150 mètres et va être soumis à l'élévation du terrain sur 10 à 15 cm et à la mise en place de rigoles pour un montant total de 2 090 € HT.

OPAH

Dernière minute...

L'ANAH élargit les conditions de recevabilité pour pouvoir bénéficier des aides de rénovation thermiques. Ainsi, il existe deux catégories de ménages : l'un à ressources très modestes, l'autre à ressources modestes dont les plafonds diffèrent en fonction du nombre de personnes composant le ménage. À titre d'exemples, le plafond de ressources s'établit à 14 308 € pour une personne célibataire à ressources très modestes tandis que un ménage composé de 4 personnes à ressources modestes dispose d'un plafond de ressources à 37 690 €. Pour en savoir plus n'hésitez pas à contacter le CALM au 03 87 75 92 20. Propriétaires occupants profitez-en !

Rythme soutenu

Si 2016 est une année de transition pour la communauté de communes du Pays Naborien, c'est aussi une année d'investissements importants pour le devenir du territoire. Explications.

Dans toutes les collectivités, il est de bon ton d'économiser. En effet, la baisse des dotations de l'État a décidé de cet état de fait et la communauté de communes du Pays Naborien, à l'image de nombreuses entités similaires, s'est mise au diapason. Comment ? En travaillant notamment sur une baisse des dépenses de fonctionnement (frais de personnel, entretien des bâtiment, contrats de maintenance...). « *De fait, nous avons économisé 300 000 € par rapport à l'exercice précédent* », indique Gaston Adier, vice-président en charge des finances à la communauté de communes. Économiser ne signifie pas forcément qu'il faille négliger l'investissement. « *De ce côté, en revanche, nous avons même plutôt augmenté le rythme de croisière, en passant de 5,9 M€ à 6,1 M€. Les projets se poursuivent, toujours dans l'optique de maintenir et de créer de l'emploi.* » Pour mémoire, citons notamment les projets d'extension sur le Composite Park : l'un de 2 200 m² (2,1 M€) et de 600 m² pour l'autre



(630 000 € HT). Les autres zones communautaires ne sont pas en reste avec notamment 1 M€ d'investissement sur l'Europort qui accueillera également un atelier relais. Vous l'avez aussi découvert dans les pages précédentes, un centre de reconditionnement automobile du Groupe Hess arrivera d'ici au 1^{er} janvier 2018 sur la Vente au Carreau, porteur de 70 emplois.

Dotations de solidarité et fonds de concours

Toujours du côté des parcs d'activité économiques, citons l'aménagement du parking

au Furst à Folschviller (lire notre article) qui a mobilisé une enveloppe de 352 000 € TTC et la 2^e tranche de la VRD. 500 000 € ont également été provisionnés pour la construction d'un bassin de pollution sur la zone Actival à Valmont. À Saint-Avold, depuis son passage sous giron communautaire, la piscine ne cesse d'évoluer. Cette fois-ci, elle a eu droit à un rafraîchissement bienvenu de l'ensemble de ses façades. Enfin, étant donné que la communauté de communes entre dans un dispositif de fusion, le conseil attribue à chaque commune membre 20 000 € dans le cadre de la dotation de solidarité communautaire. De la même façon, elle attribuera aussi les fonds de concours de la mandature à ces mêmes communes (50 000 €).



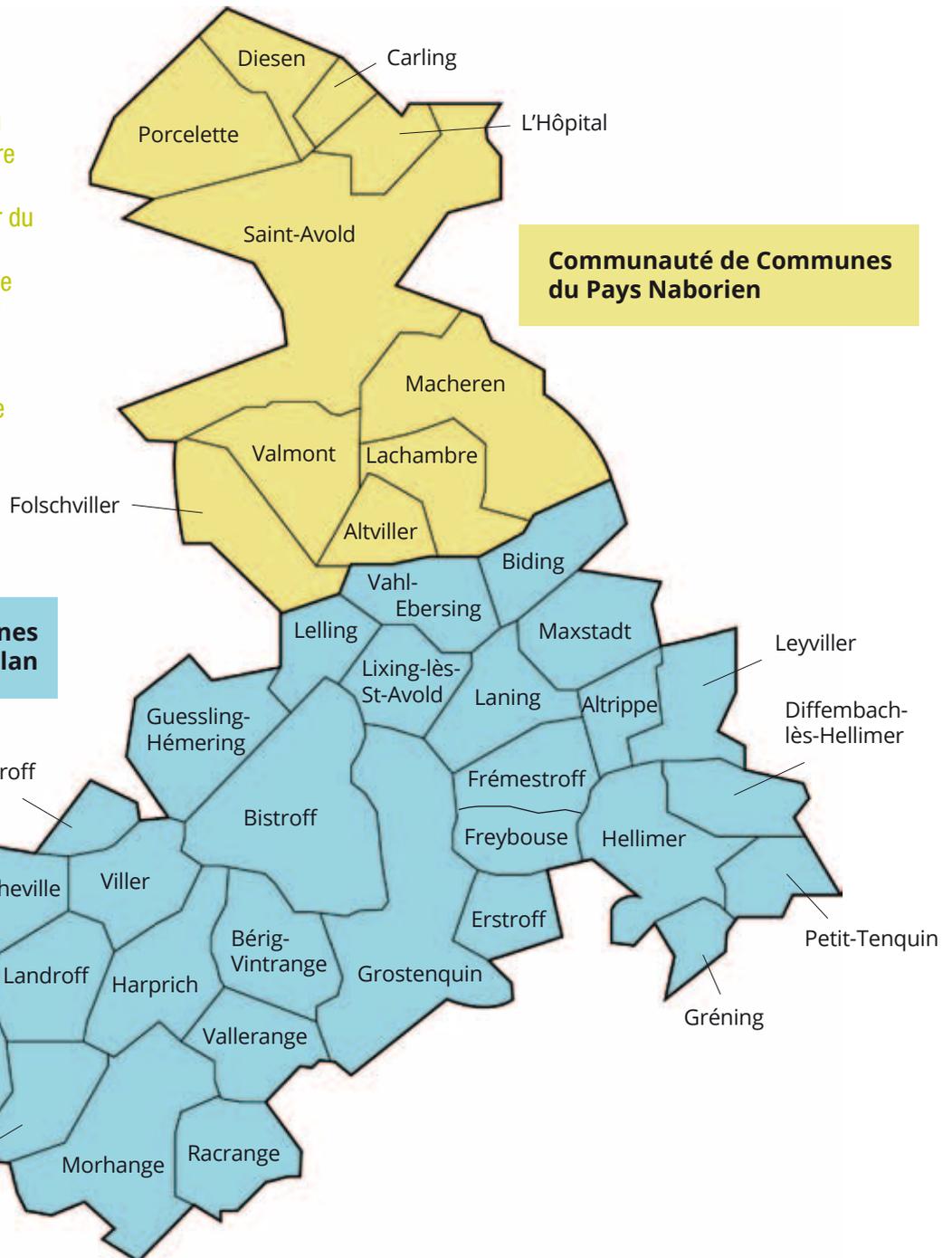
Taux d'imposition inchangé

Si la communauté de communes continue d'investir massivement pour le développement économique, les taux d'imposition pour leur part n'ont pas changé.

LOI NOTRE – SDCI

Le processus de fusion en question

D'ici au 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes du Pays Naborien et celle du Centre Mosellan devraient unir leurs destinées. Une fusion dans l'air du temps, relative à la loi portant nouvelle organisation territoriale dite loi NOTRe. L'occasion pour Perspectives de revenir sur les tenants et les aboutissants du futur schéma départemental de coopération intercommunale.



Le 12 octobre 2015, Nacer Meddah, alors préfet de la Moselle, présentait les propositions du futur schéma départemental de coopération intercommunale. En précisant notamment que « *l'État n'[était] pas là pour se substituer aux élus car [ils] sont l'expression du suffrage. C'est aux élus de voir si on peut aller plus loin, tout ça, dans le cadre de la loi. Cependant, nous devons tous avoir la plus forte ambition pour la Moselle* ». Des propositions qui ont pour vocation d'accorder davantage de capacités aux petites intercommunalités. En effet, la Loi NOTRe qui prévoit le relèvement du seuil d'intercommunalité de 5 000 à 15 000 habitants, s'accompagne notamment d'un mouvement de renforcement des compétences des intercommunalités. La fusion envisagée entre la communauté de communes du Pays Naborien (environ 42 000 habitants) et la communauté de communes du Centre Mosellan (un peu moins de 15 000) devrait transformer leur statut respectif en ne formant à terme plus qu'une seule collectivité, de sorte à devenir une communauté d'agglomération le 1^{er} janvier 2017. Soit une étape supplémentaire par rapport à leur



Réunion de présentation du schéma départemental de coopération intercommunale le 12 octobre dernier à la Préfecture de Metz.

statut actuel. En effet, selon la définition habituelle, une communauté d'agglomération est un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave, autour d'une ou plusieurs communes centre de plus de 15 000 habitants.

L'avenir passe par l'union

Mais quel est l'intérêt d'une fusion entre deux collectivités ? S'il est encore trop tôt pour se prononcer sur le cas particulier du Pays Naborien et du Centre Mosellan, on peut toutefois noter qu'une fois le processus d'harmonisation des pratiques engagé, il y a fort à parier que le fait d'avoir une seule collectivité permettra de mener à leur terme des projets d'envergure beaucoup plus large et de peser davantage sur un plan économique. Ce mois-ci, un cabinet d'études a été retenu pour définir les contours de la future communauté d'agglomération ainsi que le nouveau projet de territoire qui sera élaboré en concertation avec un comité de pilotage composé des vice-présidents de la communauté de communes du Pays Naborien, de celle du Centre Mosellan et des directeurs généraux. De toute façon, les fusions seront appelées à se développer davantage à l'avenir. À l'heure des baisses successives des dotations de l'État, l'union fera plus que jamais la force.

LE CALENDRIER

Le calendrier d'élaboration des SDCI en 2016-2017

- **Avant 31 mars** : arrêté portant SDCI.
- **Jusqu'au 15 juin** : arrêté de projet de périmètre.
- **Juin/Août** : consultation des communes membres et des EPCI sur les projets de périmètre (délai : 75 jours).
Si Majorité qualifiée (1/2 des conseils représentant la 1/2 de la population et la commune qui a plus du 1/3 des habitants) : si accord et avant 31 décembre 2016, arrêté du préfet fixant le nouveau périmètre.
Si pas de majorité qualifiée (absence d'accord), au cours de la période de septembre à décembre, possibilité éventuelle de « passer outre », consultation de la CDCI (délai 1 mois).
- **1^{er} janvier 2017** : entrée en vigueur de l'arrêté de périmètre.

DIESEN

Le bien-être comme priorité



« Je ne ferais pas de promesses que je ne pourrais tenir. » Les mots du maire de Diesén, Gabriel Walkowiak, durant sa campagne électorale en 2014, font encore écho aujourd'hui au moment d'aborder les nombreux projets de la municipalité à destination de ses concitoyens. « L'équipe municipale n'est pas là pour faire des effets d'annonce aux habitants sans la certitude de pouvoir les réaliser, explique le maire. Nous nous lançons dans des projets que nous sommes en capacité de faire. » Ainsi, la rénovation de l'école primaire de Diesén, chantier de pas moins de 50 000 euros HT, a été réalisée dans les temps, l'été dernier. « Nous avons procédé au remplacement des fenêtres, des stores, des parquets et à l'installation d'une alarme. Le circuit électrique a été entièrement revu, ainsi que les chaudières. » Les projets ne manquent d'ailleurs pas dans la commune de 1 000 habitants. « Nous avons en projet la réfection de la rue de la forêt qui n'a jamais été refaite et nous sommes en pleine réflexion pour mettre à disposition cinq parcelles en primo accession. » Une façon de favoriser l'installation de jeunes couples avec enfant(s), l'un des axes de développement de la municipalité. « L'un des axes de notre politique a vocation de développer des pistes de travail pour favoriser le bien-être de tous, en particulier celui des enfants et des seniors. »

PLH et aires de stationnement

En charge de l'aménagement du territoire pour la communauté de communes, Gabriel Walkowiak n'en oublie pas sa fonction de vice-président, et la mise en place prochainement

Rénovation de l'école, réfection des voiries ou renforcement du tissu associatif, Gabriel Walkowiak, élu sur le thème du « bien vivre à Diesén », s'attèle depuis le début de son mandat à rendre sa commune toujours plus accueillante. Sans oublier sa charge de vice-président en charge de l'aménagement du territoire. Zoom.

du Programme local d'habitat (PLH) sur le territoire. Élaboré avec l'ensemble des acteurs locaux, il définit pour une période de six ans les objectifs et principes de la collectivité pour répondre aux besoins en logement et indique les moyens pour y parvenir. « Une première mouture provisoire a déjà été présentée au bureau des maires ainsi qu'à la commission de l'aménagement du territoire, explique le maire. Ce PLH comprendra notamment le diagnostic du fonctionnement du marché local de l'Habitat et la mise en place du Contrat de ville. Le PLH se fait en collaboration et avec l'implication de l'ensemble des maires de l'intercommunalité et sera soumis au conseil communautaire à la fin du mois de juillet. À ce titre, je remercie mes collaborateurs que sont Audrey Muller et Jacques Clément dans le cadre de l'OPAH. » Encadré par les directives du Schéma de cohérence territoriale (Scot), le PLH pourrait être validé en fin d'année 2016. Parmi les autres missions du vice-président, la gestion des aires de stationnement des gens du voyage. « La cohabitation avec les gens du voyage se déroule très bien, constate le maire de Diesén. Le président André Wojciechowski est très impliqué et leur rend souvent visite. » Géré par Saint Nabor Services, l'aire de stationnement est un vrai plus pour que tous puissent cohabiter en harmonie à Saint-Avold.

MACHEREN

Un cadre de vie attractif

Commune réputée pour son cadre de vie, Macheren poursuit sa quête d'attractivité en développant les projets annoncés lors de l'élection de son nouveau maire, Jean Mekety. Aménagement de la commune, enfance, éducation, tissu associatif ou encore sécurité, autant de domaines privilégiés par la municipalité. Tour d'horizon.

La qualité du cadre de vie est un élément primordial pour une multitude de communes. La municipalité l'a bien compris et s'évertue, depuis plusieurs années, à améliorer le quotidien de ses concitoyens à Macheren, Petit-Ebersviller et Moulin-Neuf. La commune peut agir sur une multitude de secteurs qui concernent directement la vie des familles : le logement, la vie associative, les activités culturelles et sportives... En cela, la municipalité a procédé une large rénovation de l'école primaire « Les Mésanges » située à Petit-Ebersviller Cité, par le remplacement des fenêtres par du vitrage thermique, l'isolation thermique extérieure et le remplacement de la chaudière. Le coût total de l'opération est de 271 111 € avec une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) de 47 444 €. « *C'était un chantier important pour la commune, explique Jean Mekety. D'ailleurs, l'école a également été équipée de tableaux numériques et sera rendu accessible aux personnes à mobilité réduite courant 2017. Il était important que notre école fasse peau neuve.* » Une amélioration de l'accueil des enfants qui passe aussi par l'aménagement des aires de jeux (rue du Stade et place de la Centenaire) avant celui situé à la Cité de Petit-Ebersviller à l'horizon 2017. « *Outre les enfants, les habitants ne sont pas en reste avec l'achèvement et l'inauguration récente de la salle multi activités de Petit-Ebersviller Village qui peut accueillir les associations, les Café Klastch des seniors, les réceptions de mariage et bien d'autres manifestations.* » L'aménagement du centre

du village de Petit-Ebersviller, l'extension de la rue des Verts Coteaux à Macheren Village et le giratoire à Macheren sont autant de projets attendus sur la commune. « *La mise en place du haut débit sur l'ensemble des quartiers va être effectuée prochainement. 170 maisons seront raccordées au second semestre 2016.* »

Par souci de sécurité...

La qualité de vie à Macheren passe également par plus de sécurité et c'est en cela que la commune a mis en place le dispositif « Commune Vigilante » depuis avril dernier en partenariat avec la sous-préfecture et la gendarmerie nationale. Le dispositif « Commune Vigilante » consiste en une action de proximité complémentaire à celle de la Police Municipale et de la Gendarme-

rie Nationale. Elle repose sur la solidarité de voisinage et un partenariat entre les acteurs sécurité et les habitants. Des référents, par quartier, diffusent des conseils de prévention à leurs voisins. Des panneaux ont été installés à cet effet à divers endroits de la commune. Enfin, l'amélioration du cadre de vie passe par la réhabilitation du quartier Néolia Lorraine situé à Petit-Ebersviller Cité par le bailleur social éponyme. La première tranche a été réalisée et les autres seront en œuvres en 2017. « *Il s'agit de 189 habitations pour lesquels le projet est intégralement supporté par Néolia et dont la municipalité cautionne les emprunts nécessaires aux travaux. Un quartier qui se refait une beauté pour le bien-être de ses habitants.* » Et renforce ainsi une attractivité chère à la commune.



Tous au complexe nautique !



Pour la saison estivale, du 15 juin au 31 août 2016, le complexe nautique de la communauté de communes ouvre ses portes de 10 heures à 19 heures tous les jours, dimanches et jours fériés compris. Moment fort de l'été : la 5^e fête de la piscine intercommunale qui se déroulera le 15 août.